



## Décès de M. Yvan Tardy, ancien Syndic

C'est avec émotion que la Municipalité, le Conseil communal ainsi que le personnel communal ont appris le décès de M. Yvan Tardy, survenu le 19 mars 2022.

M. Tardy a été Conseiller communal, puis Municipal de 1981 à 1993, et enfin Syndic de 1994 à 2011. Il a également siégé au Grand Conseil pendant quatre ans.

Il a également présidé l'Union des Communes Vaudoises de 2006 à 2011, après avoir siégé huit ans au comité exécutif.

Sur tous les dossiers, souvent complexes, que M. Tardy a eu à traiter, il s'est engagé avec conviction. Nous lui devons, entre autres, la mise en place des crèches-garderies en tant que précurseur, ainsi que le développement des transports publics dans notre commune.

Qu'il nous soit permis d'adresser encore une fois notre sympathie à sa famille qui a toujours été d'un immense soutien dans l'accomplissement de ses divers mandats en faveur de la communauté palinzarde.

*Alain Monod, Syndic*

## Vente de bois des forêts communales

Comme chaque année, vous avez la possibilité de commander du bois de feu des forêts communales en vous rendant directement au guichet du Service des finances, place de la Croix-Blanche 1.

### Ce bois de feu est mis en vente sous trois formes:

- 1) Lots d'un stère de bois sec coupé en bûches de 33 cm: CHF 140.- / lot  
Supplément en cas de livraison: CHF 30.- / lot, et à partir de 4 lots, CHF 20.- / lot
- 2) Boules d'un stère de bois sec coupé en bûches de 1 m: CHF 110.- / boule  
Supplément en cas de livraison: CHF 30.- / boule, et à partir de 4 lots, CHF 20.- / boule
- 3) Boules d'un stère de bois vert coupé en bûches de 1 m: CHF 80.- / boule  
Supplément en cas de livraison: CHF 30.- / boule, et à partir de 4 lots, CHF 20.- / boule



Les commandes doivent être passées directement au guichet du Service des finances. Une fois payés, les lots et boules de bois sec seront disponibles au dépôt de l'équipe des forêts, chemin de la Girarde 3, le **vendredi 24 juin 2022** de 13h à 18h ainsi que le **vendredi 23 septembre 2022** de 13h à 18h. Il existe également la possibilité de vous faire livrer le bois aux conditions définies plus haut.

## Étymologie palinzarde

L'origine et l'explication des noms de lieux présentent une grande complexité. Si certaines appellations tombent sous le sens, d'autres entraînent des recherches linguistiques souvent difficiles. Quelques-unes demeurent hélas incompréhensibles.

Depuis sa création, *Le Palinzard* a publié à plusieurs reprises des informations relatives à l'étymologie des lieux-dits de notre commune. Nous nous bornerons aujourd'hui à quelques découvertes récentes.

Avant la construction d'un quartier de villas, il existait au sud du chemin des Boveresses un petit coin de paradis où nous allions savourer les prémices du printemps. Cet endroit est cadastré «Le champ d'Agis». Cette appellation nous fait remonter autour du XII<sup>e</sup> siècle, à une époque où le nom de famille ne complétait pas encore le prénom. Tel était également le cas du premier Palinzard apparu dans un document: Ulrich, en 1192.

Une plaisanterie qualifie parfois Épalinges de «village sous Marin», par allusion au hameau situé au nord de la commune. En patois vaudois, «marin» désigne un grand fût de sapin propre à la charpente. En Marin devait donc être un endroit connu pour ses belles plantations.

Jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, nous avons connu le plateau d'Ofréquaz libre de

toute construction. Il s'agissait d'un terrain «sécharde», rapidement brûlé par le soleil. Sa dénomination vient du patois: «aô» = au et «freca» de «frecassa» = chaleur intense. Ofréquaz désigne donc un lieu particulièrement exposé à l'ensoleillement.

L'origine du chemin pentu du Polny demeurait une énigme. Nous formulons

l'hypothèse suivante: en patois, «pour» se dit «po» et «là-haut» = «lénau». Par conséquent, le chemin du Polny doit signifier «le chemin pour le haut (po lenau)», c'est-à-dire pour le Village, plus haut perché.

*Francis Michon*



Le Polny, premier chemin de la commune entre Épalinges et Lausanne.

## Protection des nids d'oiseaux



Pendant la période qui s'étend d'avril à juillet, les arbres et arbustes abritent de nombreuses espèces d'oiseaux. Si certains se trouvent en phase de nidification, d'autres sont occupés à nourrir et élever leur progéniture. Sur le plan légal, tout dérangement est interdit au cours de cette période, afin de protéger ces volatiles (ci-contre une mésange bleue). Nous encourageons donc vivement les propriétaires à éviter cette saison pour leurs travaux d'élagage ou de taille des haies, afin d'éviter la destruction des nids et des habitats naturels, exposant ainsi les jeunes oiseaux à leurs prédateurs.

#JE  
DONNE  
MON  
SANG

## Épalinges donne son sang!

Investissez une heure pour sauver des vies. N'hésitez pas!

À une minute seulement de la sortie du métro des Croisettes. Don du sang, Centre de prélèvement d'Épalinges, Biopôle – Bâtiment Metio (Croisettes)

RDV disponibles sur [donsang.ch/epalinges](https://donsang.ch/epalinges)



TRANSFUSION INTERREGIONALE CRS  
INTERREGIONALE BLUTSPENDE SRK

0800 148 148  
[jedonnemonsang.ch](https://jedonnemonsang.ch)

## La COGEST 2021

En ce beau dimanche ensoleillé, la COGEST 2021 a pris la pause devant la Maison de Commune pour la traditionnelle photo annuelle. Sous la présidence de Marisa Dürst, les Conseillères et Conseillers communaux ont, durant une année, œuvré pour le bien de notre commune. Cette commission a pour mission de contrôler la gestion de la Municipalité.

De gauche à droite: Maryline Jatton, Félix Schmidt, Georges Auberson, Marisa Dürst, Chantal Good, Philippe Koch, Bernard Thonney, Sandrine Largey-Botti, Anne-Marie Fischer, Linn Thoreau Margot, Enzo Santacroce, Fanny Burki, Vincent von Siebenthal (manque sur la photo Michaël Maeder).

